

**Vous souffrez
d'une maladie
grave et vous
souhaitez avoir
un deuxième
avis
médical ?**





Vos garanties prévoyance Malakoff Humanis sont enrichies par de nombreux services pour vous accompagner lorsque vous en avez le plus besoin. Focus sur le service « Deuxième avis ».

Deuxième avis est un service en ligne qui vous permet d'approfondir, auprès de médecins spécialistes, les avantages et inconvénients d'un traitement ou d'une intervention chirurgicale qui vous a été proposé, et de savoir s'il existe des alternatives possibles.

**Pour bénéficier
de ce service,
rien de plus simple.**



1

Créez votre espace sécurisé depuis le site **Deuxieme avis** en flashant ce QR Code depuis votre mobile :



2

Indiquez votre problème de santé et visualisez instantanément les médecins spécialistes qui peuvent vous accompagner.

3

Sélectionnez le médecin de votre choix.

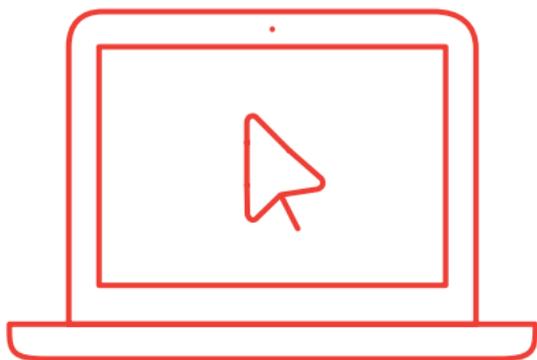
4

Complétez le questionnaire médical et posez toutes vos questions.

5

Transmettez votre dossier médical avec vos résultats d'examens, prescriptions médicales etc.

Vous recevrez un second avis, en moins de 7 jours (ouvrables), avec un compte rendu complet.



Les + du service

- une équipe de **250 médecins spécialistes**,
- l'avis d'un médecin **en moins de 7 jours**,
- un **compte rendu complet** pouvant être transmis au médecin qui vous suit,
- le **secret médical** et la **confidentialité des données de santé** transmises,
- l'accès à plus de **300 fiches descriptives** sur de nombreuses pathologies (cancer, orthopédie, maladies cardio-vasculaires, infertilité...), les traitements existants et les questions à se poser.

Besoin d'aide ?

Des équipes se tiennent à votre disposition, n'hésitez pas les contacter au :

01 81 80 00 48

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.

98 %*

des patients ayant utilisé le service
Deuxième avis le recommanderaient
à leurs proches.

*Source : Carians

À savoir

L'accès à ce service est confidentiel, aucune de vos données médicales ou personnelles ne sont transmises à votre employeur, ni à Malakoff Humanis, l'assureur de votre contrat de prévoyance.

Ce service est proposé par Malakoff Humanis Expertis et opéré par Carians.

La société Carians bénéficie d'une autorisation CNIL n°1786189 dans le respect des formalités préalables obligatoires auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés. Les données à caractère personnel collectées et traitées au titre des services proposés sont hébergées auprès d'un hébergeur de données de santé agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé basé en France. Le service Deuxième avis médical s'inscrit dans le strict respect des droits des patients : information et consentement, indépendance professionnelle du médecin expert, protection et confidentialité des informations du dossier médical de chaque patient.



MH-14442_2204 - Document non contractuel

CARIANS, société par action simplifiée au capital social de 108.030 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 803 657 717 dont le siège social est situé Pépinière Paris Santé Cochin, 29 rue du Faubourg Saint-Jacques à Paris 75014.
MALAKOFF HUMANIS EXPERTIS, SAS au capital de 13 000 000 € - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - 388 952 350 RCS Paris